

Consultation Charte parisienne de la participation
SYNTHESE DE L'ATELIER DE CO-CONSTRUCTION DU 15 MAI 2017,
à Missions Publiques

DEROULE DE L'ATELIER
ET CONSTRUCTION DE CE DOCUMENT

Participant-e-s à l'atelier

Ce document expose les résultats du premier atelier de co-construction qui a eu lieu le 15 mai 2017 dans les locaux de l'agence de concertation Missions Publiques, dans le 2ème arrondissement de Paris. Il a rassemblé 15 Parisiennes et Parisiens répartis dans les catégories suivantes : membres de Conseils de quartiers, membres d'associations parisiennes, membre du Conseil parisien de la jeunesse et associé au Comité des noctambules, titulaires de la Carte citoyenne-citoyen, participants au Budget Participatif de la Ville de Paris ainsi que des citoyen-nes engagé-es dans aucun de ces dispositifs. Parmi les participant-es se trouvaient des membres d'associations spécialisées sur la démocratie locale, l'éducation scientifique, et les enjeux du numérique. Cet atelier était animé par F. Beau et J. Ferrando, consultants en charge du processus de révision de la Charte, en présence de G. Biaux et T. Tencé, du Service de la Participation Citoyenne de la Ville de Paris.

Organisation de l'atelier

L'atelier s'est déroulé en trois temps. Au cours du premier temps un tour de table des participant-e-s a eu lieu où chacun-e s'est présenté-e, a exposé ses attentes et tenté de définir par deux

qualitatifs la participation citoyenne à Paris. Le deuxième temps a consisté en un exposé sur la notion de Charte de la participation citoyenne à travers les expériences d'autres villes ou institutions en France, et un résumé des premiers résultats de l'enquête réalisée sur Paris.fr du 24 février au 6 avril. Les informations transmises lors de ce moment sont disponibles sur le document « Support atelier n°1 - 15 mai ». La seconde partie a consisté à explorer trois thématiques, en sous-groupes.

Groupe 1 - Pourquoi participer ? Quels sont les objectifs et sens de la participation ?

Groupe 2 – Quels doivent être les acteurs de la participation et leurs rôles respectifs ?

Groupe 3 – Quels sont les conditions et moyens pour faciliter et donner envie de participer ?

Au cours du troisième temps, les restitutions de ces ateliers ont eu lieu, ainsi qu'une discussion autour de la question des grands principes de la charte, résultant de ces réflexions.

Engagements des animateurs et de la Ville

La Mairie de Paris et les animateurs se sont engagés à transmettre aux participant-e-s les supports utilisés pendant l'atelier et les résultats obtenus. L'atelier ayant duré une heure de plus que l'horaire annoncé au départ, et n'ayant pas été jusqu'au bout des objectifs initiaux, les participant-e-s ont été invité-e-s à s'exprimer sur la plateforme « idee.paris » à l'issue de l'atelier.

Construction de ce document

Ce document ne transcrit pas de manière exhaustive les

échanges, mais constitue une synthèse des enseignements principaux, utiles à la réflexion sur la construction de la charte. Il comporte plusieurs parties.

Partie 1 – Contextualisation de la consultation sur la Charte Parisienne de la Participation

Partie 2 – Résumé des réflexions de chaque sous-groupe thématique.

Partie 3 – Synthèse des grandes attentes des participant-es relatives à la participation citoyenne.

PARTIE I CONTEXTUALISATION DE LA CONSULTATION SUR LA CHARTE PARISIENNE DE LA PARTICIPATION

- L'engagement en faveur de la démocratie locale pris lors de la mandature de Bertrand Delanoë s'est encore renforcé depuis qu'Anne Hidalgo est Maire de Paris, notamment avec le Budget participatif.
- La Ville s'est dotée en 2009 d'une Charte de la participation citoyenne. Elle s'est depuis engagée à la réviser auprès de l'Open Government Partnership (OGP).
- Cette révision de la Charte vise à poser un cadre commun qui permette de renforcer la participation citoyenne, et d'y inscrire les engagements de la Ville de Paris.
- Cette rénovation est l'occasion de mener une concertation plus globale sur la participation à Paris et d'identifier des leviers de progrès.

- Cet atelier de co-construction intervient après une première phase de consultation en ligne, d'entretiens dans l'espace public auprès de Parisien-ne-s ainsi que de rencontres avec des agents de la Ville de Paris.

Présentation de la concertation sur la charte et point d'étape (cf. PPT), par F. Beau

La première étape de consultation a permis de sonder deux catégories de population. D'un côté des citoyen-nes plutôt engagé-es à travers l'enquête en ligne sur Paris.fr, et de l'autre des parisien-nes connaissant très peu les dispositifs parisiens, et représentant à ce jour la majorité de la population. Ces deux perspectives permettent de mettre en lumière l'existence, d'un côté, d'une culture participative institutionnelle émergente à travers les Conseils de quartier, l'usage du Budget participatif de la Ville de Paris, et de nombreux dispositifs de consultation et de participation. De l'autre côté, l'existence d'un « hors champ » de la participation institutionnelle. Il apparaît qu'une partie ne souhaite pas s'engager, considérant que les élu-es et les administrations territoriales sont là pour cela, tandis qu'une autre partie est désireuse de s'impliquer davantage, mais ne sait pas toujours comment le faire, où s'informer, par où commencer ? L'enquête en ligne, dont les premiers résultats sont publiés, permet de faire apparaître une demande de clarification du cadre de la participation, et est riche en enseignements notamment, quant aux propositions de moyens de communication à mettre en œuvre pour la développer.

Pour en savoir plus :

<https://www.paris.fr/actualites/consultation-numerique-charte-parisienne-de-la-participation-4580>

Pour en savoir plus sur les chartes de la participation (ressources sur le site de l'Institut de la Concertation et de la participation citoyenne) : <http://institutdelaconcertation.org/DocumentS?vue=consulter&action=recherche>

Quels qualificatifs pour caractériser la participation citoyenne à Paris ?

Il a été demandé aux participant-es de qualifier par deux mots la participation citoyenne à Paris, les réponses sont ici thématiques.

Qualités actuelles

- « Embryonnaire »
- « Foisonnante »
- « Budget participatif porteur d'espoir »

Défauts actuels

- « Invisible »
- « Illisible ou pas assez lisible »
- « Mille-feuilles démocratique »
- « Les Conseils de quartier comme alibi »

Aspiration pour la participation citoyenne à venir

- « Reprise de pouvoir »
- « Mélanger le pouvoir »
- « Accessibilité de l'information »
- « Plus de fluidité »
- « Développer l'éducation »
- « Des résultats »
- « Humaniste et diverse »

PARTIE II

RÉSUMÉ DES RÉFLEXIONS DE CHAQUE SOUS-GROUPE THÉMATIQUE.

Le principe des ateliers est le suivant : les participant-es sont rassemblé-es par groupe de cinq. Dans un premier temps, chacun-e rédige des idées (une par post-it). Dans un second temps ces post-it sont partagés, puis regroupés par thèmes. Une discussion a lieu sur la synthèse en vue de la restitution de l'atelier.

Groupe 1 - « Pourquoi participer ? Quels sont les objectifs et sens de la participation ? »

Nota Bene : les expressions « entre guillemets » sont celles des participant-es.

Les participant-e-s ont répondu à cette question en identifiant quatre thématiques différentes. Selon eux, il est nécessaire de développer la participation, afin : d'associer les citoyen-nes à la décision, de libérer l'expression, de faire des proposition ou construire ensemble, de créer une culture de l'intérêt général ou de travailler sur les communs.

Participer c'est « Décider, co-décider »

Il est question de donner la possibilité aux citoyen-nes de participer à la décision publique. Cette volonté a été explicitée à travers les propositions suivantes :

- « Pouvoir directement décider dans le cadre d'un périmètre défini. »

- « Impliquer les citoyen-nes dans les décisions au niveau local (tous concernés) »

- « Demander des comptes aux élu-es »

- « Impacter les décisions prises par les élu-es »

Les deux expressions suivantes légitiment cette prise de position :

- « Droit de regard, chacun a une part de pouvoir sur les décisions qui affectent sa vie (Rousseau) »

- « Associer les gens aux décisions qui les concernent »

Une tension apparaît entre le fait d'impacter et d'être associé. Impacter signifierait influencer de sorte que la décision prenne en compte les citoyen-nes, et associer : faire partie du processus en amont.

Participer c'est : « Libérer l'expression »

Il est question d'aider les citoyen-nes à s'exprimer, mais encore de permettre à chacun-e de s'exprimer, de créer un libre échange entre les citoyen-nes, de construire des liens. Un des objectifs étant de «rencontrer les citoyen-nes avec qui je partage ma ville». Voici les propositions des participant-e-s :

- « Aider les habitant-es à oser s'exprimer, à faire connaître leurs besoins »

- « Donner la parole à ceux et celles qui ne s'expriment pas, ou sont inaudibles ou invisibles »

- « Créer du lien social, réduire l'exclusion, favoriser les échanges »

- « Enquêter sur les besoins et les structures au niveau des 'petits quartiers' dans le quartier »

Participer c'est « Construire »

La participation doit avoir pour objectif d'associer les citoyen-nes à la co-construction, de trouver des solutions qui émanent du terrain. Cette volonté est exprimée à travers les expressions suivantes :

- « Pouvoir proposer des projets d'intérêt général »

- « Trouver la meilleure façon de faire face à un problème collectif

(solution partagée car élaborée ensemble) »

- « Fabriquer une action publique consensuelle et proche du terrain »

Participer c'est « Développer les communs, l'intérêt général »

La participation sert à développer des communs, à « repolitiser les citoyen-ne-s », à débattre des grands sujets de société, à recréer du lien entre habitant-e-s, agents de la fonction publique et élu-e-s. Ci-dessous les expressions des participant-e-s :

- « Créer du commun »

- « Sensibiliser aux questions de gestion des biens communs »

- « Débattre des grandes questions de société (hospitalité, égalité, etc.) »

- « Ranimer le sens de l'intérêt général »

- « Pour fomentier et élargir, voire renouveler la démocratie »

- « La participation nous pose des exigences vis-à-vis de notre ville et ses habitant-es, nous rend responsable de son avenir »

- « Pour que cela donne la possibilité de recréer le sens de la solidarité et même de la fraternité »

Groupe 2 - « Les Acteurs de la participation citoyenne, rôles et places de chacun-e »

Selon les participant-e-s tous les acteurs suivants sont à associer aux démarches de participation citoyenne à Paris :

- Les citoyen-nes déjà engagés ou non, les habitant-es dans leur grande diversité :
 - Y compris les résidents étrangers, en situation régulière ou non.
 - Les mineurs, *via* l'école mais pas uniquement *via* l'école

- Les personnes résidant dans des établissements (personnes âgées dans des EHPAD, personnes souffrantes, etc.)
- Les élu-es
- Les instances consultatives et leurs membres (Conseils de quartier, Conseil Parisien de la jeunesse, etc.)
- Les associations locales (qui ont un intérêt pour la vie locale) et nationales (qui interviennent sur des thématiques qui touchent la vie à Paris)
- Les entreprises et acteurs économiques, les comités d'entreprise (notamment pour toucher les travailleurs).

C'est justement parce que tous ces acteurs seront associés et pourront dialoguer à égalité, que les espaces participatifs pourront devenir des lieux de production du vivre ensemble, en toute transparence. Cela évitera d'avoir l'impression que les discussions importantes se passent ailleurs et donnent plus de capacité d'influence à tel ou tel lobby.

Selon les participant-e-s, plusieurs étapes de participation sont à proposer / initier par ces acteurs

- chacun-e (acteur individuel / acteur collectif) peut proposer une initiative, un projet, s'exprimer, faire entendre sa voix
- Des besoins et des étapes intermédiaires : prendre le temps d'informer, d'accompagner la montée en compétence
- Une étape d'échanges, de co-construction et débat doit déboucher sur des propositions claires et réalistes
- Les décideurs s'engagent à prendre en compte ces propositions (ce qui ne veut pas dire toutes les accepter), les participant-es ont un droit de suite et un droit d'être associés au suivi.

Principes généraux

- Les élu-e-s sont impliqués dans toutes ces étapes, avec un rôle différent à chaque fois.
- Les notions centrales que le groupe retient : équité, transparence, droit de suite, pouvoir d'initiative.

Groupe 3 - « Quels sont les conditions et les moyens pour faciliter et donner envie de participer ? »

Nota Bene : les expressions « entre guillemets » sont celles des participant-e-s.

Six catégories ont émergé lors de cet atelier : les publics, la communication, les outils numériques, la gestion de la participation citoyenne, l'accessibilité et le suivi.

Qui ?

Idée de départ : la première condition pour participer est d'être au courant de la tenue d'événements participatifs. Importance d'aller chercher ceux qui ne participent pas spontanément. Afin de favoriser une bonne représentation des citoyen-ne-s, voici les idées proposées :

- Procéder à un « tirage au sort dans un vivier de citoyen-nes non-engagé-es » (après discussion, ce tirage au sort permet de pointer les personnes qui vont recevoir l'information et/ou ceux qui vont participer effectivement)
- « Renouveler fréquemment les membres des instances de participation » (notamment pas plus d'un mandat pour les Conseils de quartier)
- « Informer automatiquement les nouveaux habitant-es »
- Permettre à des « collègues d'habitant-es » de se retrouver pour échanger par thématiques.

Communication

Voici les propositions faites par les participant-e-s pour informer les citoyen-ne-s des modalités et des occasions de participer à Paris :

- « **Sensibilisation dans les écoles, collèges et lycées aux outils numériques existants et à la participation citoyenne** » L'idée est la suivante : la participation se fait de plus en plus de façon dématérialisée et les jeunes représentent la future génération de citoyen-ne-s actif-ve-s, il faut les informer et leur permettre de participer.
- « **Mettre en place une communication multimodale pour tous les publics** (jeunes, connectés, personnes âgées,...) ». Pour toucher des publics différents, il faut utiliser des méthodes différentes.
- « **Communiquer systématiquement auprès des nouveaux arrivants** les modalités de participation à Paris. »
- « Mettre en place une campagne de communication pour les différents outils numériques existants. »
- « **Organiser une vaste campagne de sensibilisation** des dispositifs existants **grâce à une permanence systématique à des points stratégiques** (marchés...) »
- « Mettre en place une **journée de la participation annuelle** » -. L'idée au cours de cette journée est plutôt de donner à voir / faire connaître les dispositifs existants que de participer réellement.
- Développer des **formations**.
- Créer un **journal papier gratuit dédié à la participation** citoyenne.

Gestion (= les modalités de participation / le 'comment') :

- Présence de « facilitateurs et d'animateurs **indépendants** chargés d'optimiser l'intelligence collective et créer les conditions de la participation citoyenne ».

- « Faire circuler une feuille d'engagements parmi les volontaires (repérage des compétences, disponibilités...) ». Avoir une **liste de ressources** pour contacter, lors de la mise en place d'un événement, **des personnes concernées/compétentes/disponibles**.
- Instaurer « différents niveaux de referendum selon le type de décisions à prendre ». **Généraliser l'utilisation des referendums** et **différencier plusieurs types de décisions** (par exemple les plus importantes nécessiteront un déplacement dans des bureaux de vote pour l'aspect solennel, tandis que pour des décisions moins importantes le vote pourra se faire de façon électronique).
- Mettre en place des « **agoras citoyennes** », des lieux physiques de délibération, de débats : ces **espaces publics, en extérieur**, permettront aux habitant-e-s de débattre de sujets variés et de récolter les avis des passants sur le sujet traité.
- « Faire des événements récurrents de participation, connus à l'avance, les rendre habituels » L'idée est **d'instaurer un rythme, voire une 'routine' positive de la participation** afin que tout le monde sache que tous les *mardis à 18h30 par exemple*, des actions participatives ont lieu (consultation, concertation...).
- Utiliser les « questionnaires » comme un outil pour récolter les avis des habitant-e-s.
- Avoir une application qui permette de s'informer du suivi des projets. Centraliser toutes ces infos sur une seule application (extension de Paris Connect)

Outils numériques :

- « Informer les citoyen-ne-s des activités de participation *via* des messageries du type Telegram » (à connecter à la catégorie communication)

- Mettre en place un système de « **replay vidéo des réunions de conseils d'arrondissement** »
- Mettre en place une « **diffusion en direct des conseils d'arrondissement** »
- « Créer une **application** qui permette de participer à **différentes échelles géographiques** type ville/arrondissement/quartier » afin de pouvoir choisir différentes modalités de participation en fonction de l'échelle souhaitée.
- Mettre en place une « plate-forme numérique de suivi des projets de la mairie centrale et des mairies d'arrondissement avec possibilité pour les citoyen-nes de suivre, s'associer et participer aux projets. ». Cette plate-forme permettrait **de centraliser le suivi des projets en cours, et d'identifier les phases (temporelles) de participation des différents projets.**

Deux catégories transversales majeures ont émergé (items déjà cités) :

Accessibilité :

- Rendre « **accessible 7j/7 et 24h/24** » les informations liées à la participation citoyenne
- Mettre en place un système de « **replay vidéo des réunions de conseils d'arrondissement** »
- Mettre en place une « **diffusion en direct des conseils d'arrondissement** »
- Avoir des événements récurrents, par exemple tous les deux mois.

Suivi :

- « **Retour obligatoire de chaque décision dans un délai limité** »
- Mettre en place une « plate-forme numérique de suivi des projets de la mairie centrale et des mairies d'arrondissement avec possibilité pour les citoyen-nes de suivre, s'associer et

participer aux projets. » Cette plateforme permettrait **de centraliser le suivi des projets en cours, et d'identifier les phases (temporelles) de participation des différents projets.**

PARTIE III SYNTHÈSE DES GRANDES ATTENTES RELATIVES À LA PARTICIPATION CITOYENNE

À l'issue de la restitution des ateliers, un nouveau tour de table a eu lieu et divers sujets de débat sont apparus. En voici une restitution analytique.

La visibilité et lisibilité de l'offre participative

Le problème posé : la démocratie locale et les dispositifs de participation ne sont pas à ce jour assez visibles des citoyen-ne-s. La majorité des personnes ne sait pas comment s'informer ou ne se sent pas informé. Par ailleurs, la participation citoyenne est jugée peu lisible, comparée à un mille-feuille dans l'atelier. Enfin, les citoyen-ne-s ne sont pas formé-e-s pour utiliser les dispositifs, comprendre les enjeux et le fonctionnement institutionnel.

Les propositions faites au cours de l'atelier : associer tout le monde, laisser le choix de s'engager si l'on veut, donner envie de participer, fluidifier, multiplier les canaux d'information : numérique, médias et dispositifs dans l'espace public. Avoir une application mobile et un portail accessible 24h/24h. Aller dans les endroits où les gens vivent (en particulier les écoles, quartiers), créer des événements réguliers comme une Journée annuelle de la participation, des réunions mensuelles avec les élu-e-s. Développer le tirage au sort. Organiser des referendums et votations sur des thématiques spécifiques.

Traductions possibles en termes d'engagements

Visibilité :

- Une politique d'information démultipliée à travers des supports différents.
- Un développement de la communication dans l'espace public.
- L'identification d'un événement annuel dédié à la participation.

Lisibilité :

- Une simplification et mise en cohérence des outils *via* un portail unique.
- Développer la formation des citoyen-ne-s, acteurs de la société civile, mais aussi élu-e-s et agents
- Un lieu de diffusion des connaissances et des informations sur la participation.

Libérer l'expression, le débat, la co-décision

Problème. Les participant-es ont le sentiment de ne pas savoir comment et où s'exprimer, de ne pas être entendus. Ils/elles souhaitent à la fois pouvoir s'exprimer et être écouté-e-s. Ils/elles sentent que les élu-e-s ne sont pas assez près de leur base. Ils/elles ont besoin de plus de contacts, de proximité, souhaitent davantage influencer et peser sur les décisions.

Demande : Permettre de donner son avis à n'importe quel moment. Créer des espaces d'expression et de délibération. Témoignage : « *Il manque un espace délibératif pour corriger les effets pervers de la démocratie représentative et répondre à une carence de débat sur des sujets sociétaux majeurs. Par exemple, il y a de nombreux migrants à la*

Chapelle. On met des grillages, on les expulse, la majorité des habitant-es sont peut-être d'accord, mais ce n'est pas mon cas, et je n'ai aucun espace où m'exprimer. Comment faire avec la sensation que l'on mène cette politique en notre nom, et que l'on n'est pas d'accord ? ».

Pistes d'engagements pour la charte

- Que la Ville de Paris fasse en sorte, que chacun-e sache où et comment s'exprimer, débattre, participer, co-construire, se former, que ces possibilités soient adaptées aux différentes populations.
- Aller vers des populations pas assez incluses à ce jour (écoles, actifs, personnes âgées, quartiers, etc.)
- Développer tous types de supports pour n'exclure personne (numérique, médias traditionnels, espace public)
- Ouvrir davantage les Conseils de quartier, renouveler les équipes d'animation plus régulièrement notamment
- Identifier les cadres de participation possibles dans lesquels les citoyen-nes peuvent intervenir sur les choix et la décision (vote, referendum, proposition faite au conseil de Paris...)
- Créer de nouveaux types de lieux de délibération, de réflexion et de co-construction des politiques publiques.

La transparence, le droit de suite, les résultats concrets

Problème. Les participant-es ont le sentiment qu'il existe un manque de transparence dans les politiques publiques à ce jour : accès à l'information, clarté des processus, suites données aux actions de participation, motivations des décisions prises. Ils souhaitent que leurs demandes soient davantage prises en compte, que des retours systématiques soient faits, ou bien que les décisions soient mieux expliquées. « Si c'est transparent, cela donne envie de continuer ». Une

valorisation de résultats concrets issus de la participation, est un gage d'encouragement à l'inclusion et au développement de la participation.

Propositions faites. Des informations en accès libre, 24h sur 24. Accroître la transparence. Développer un « continuum participatif » : ce concept a été évoqué, il décrit la nécessité d'assurer la continuité entre la participation et les politiques publiques ainsi que celle de l'action publique. Améliorer le suivi des projets, de son début à la réalisation. Une instance pour représenter les citoyen-ne-s à Paris.

Pistes d'engagements pour la charte

- Publier davantage les données publiques, de la participation notamment
- Expliquer plus clairement en amont les règles du jeu de chaque démarche participative, le degré d'engagement et de participation souhaité.
- Instaurer un « droit de suite » sur les démarches de consultation entreprises. Expliquer et valoriser les résultats de la participation, quels qu'ils soient, de manière à donner envie de participer.
- Faire un travail de valorisation des résultats de la participation

Conclusion

Pour conclure, une participante propose de résumer les échanges sur la charte autour de 6 engagements à prendre par la Ville de Paris :

Transparence. Accroître la transparence

Information. Partager les outils et les moyens engagés

Formation. Accompagner les acteurs de la société dans l'acquisition des

compétences qui favoriseront leur implication. Pour cela former les élu-e-s et le personnel dans ces nouvelles manières de faire

Mobilisation. Identifier et mobiliser les ressources nécessaires pour cette implication (mobiliser des moyens)

Pilotage. Assurer un pilotage d'ensemble

Continuité.- Rendre compte.

Ce document a été diffusé auprès des participant-es, pour relecture.